

**Procès-verbal de la séance ordinaire du  
Conseil d'établissement  
tenue le mardi 7 février 2023 à 19 h**

*« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »*

**Sont présents:**

- Mme Camille Turcotte, présidente
- Mme Geneviève Lapointe Beaulac, membre parent
- M. Isabelle d'Auteuil, membre parent
- Mme Isabelle Bonin Lachance, membre parent
- Mme Eugénie Houle, membre parent
- Mme Nathalie Douville, enseignante
- Mme Annie Bousquet, enseignante
- Mme Maryse Salois, enseignante
- Mme Elisabeth Houle, représentante du service de garde
- Mme Sandra Heine, représentante du personnel de soutien

- Mme Mylène Riendeau, directrice
- M. Steve Gaudreault, nouveau directeur

**Sont absents :**

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Camille Turcotte procède à la vérification du quorum et à l'ouverture de la séance.

**2. Nouvelles**

Mylène présente aux membres le nouveau directeur, M. Steve Gaudreault. Il nous parle de lui et de son parcours de carrière.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Nathalie Douville

Adopté à l'unanimité

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 décembre 2022**

L'adoption du procès-verbal du 13 décembre 2022 est proposée par Mme Elisabeth Houle.

Adopté à l'unanimité

**5. Parole au public**

Pas de public

**6. Parole aux enseignants**

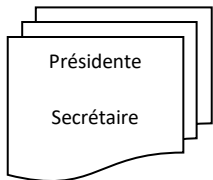
Nathalie nous parle des différentes activités que nous avons vécues dans la dernière semaine avant Noël, dont un spectacle au sous-sol de l'église, présenté par la compagnie Animagerie. Elle nous parle également de celles à venir, dont les ateliers de Profs Dino et le carnaval d'hiver.

**7. Parole à la représentante du comité de parents**

Camille nous parle des points qui ont été discutés au comité de parents. Entre autres, ils ont appris que notre école sera la seule du CSS qui n'aura pas de maternelle 4 ans à la rentrée 2023. Ils ont également parlé des ressources complémentaires vs la pénurie de main-d'œuvre. Le PEVR a aussi fait partie des discussions.

C23-02-16

C23-02-17



## **8. Consultation, décision ou discussion :**

### **8.1 Activités éducatives - ajouts**

Mylène présente les ajouts aux entrées et sorties éducatives

### **8.2 Consultation sur les besoins à caractère physique**

Le CSS a mentionné à Mylène que nos demandes ont peu de chance d'être acceptées étant donné que notre école sera rénovée. Toutefois, le personnel a mentionné que l'escalier du côté de la maternelle était dangereux. Mylène nous dit qu'il y a un représentant de la CNESST qui viendra la semaine prochaine et elle va lui montrer. Si l'escalier est vraiment dangereux, nous ferons la demande dans les projets à caractères physiques.

### **8.3 Consultation date du prochain C.É**

Nous avons une réunion facultative le 7 mars, et nous devons regarder la vidéo du CSS concernant le PEVR. Nous convenons donc tenir la réunion.

### **8.4 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources**

Mylène explique aux membres les objectifs, principes et critères de répartition des ressources. Les membres n'ont pas de questions particulières.

### **8.5 Critère de sélection d'une direction d'école**

Les membres se consultent pour remplir le formulaire « Critère de sélection d'une direction d'école ». Nos critères restent sensiblement comme l'an dernier et le principal est : la stabilité de direction.

## **9. Informations**

### **9.1 Politique 219**

Mylène demande aux membres de prendre connaissance de la politique 219 en vigueur pour 2023 concernant l'inscription des élèves.

### **9.2 Confinement barricadé**

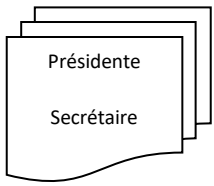
Mylène informe les membres que toute l'équipe du personnel a revu la vidéo concernant le confinement barricadé. Mylène propose que les enfants voient la vidéo chaque année en même temps que la pratique de feu.

### **9.3 Prochain PEVR – début des projets**

Mylène informe les membres qu'elle a déposé le calendrier concernant les échéances du projet sur le TEAM.

### **9.4 Projet éducatif ENDP**

Mylène nous informe que nous devons réviser le projet éducatif sous peu. Nous avons déjà établi les valeurs de l'école et nous avons commencé à chercher un slogan.



### **9.5 *Projet d'agrandissement et de rénovation***

Nous procédons à ce point au début de la rencontre, car M. Soumis a pu se libérer à 19h00 pour faire une rencontre TEAM avec nous. Il nous explique pourquoi le Ministère a, de nouveau, repoussé notre projet et quelles sont les prochaines étapes à venir. Les membres ont pu également poser leurs questions à M. Soumis.

### **9.6 *Calendrier scolaire***

Nous avons les calendriers pour les 3 prochaines années, cependant le Collège Saint-Maurice et La Petite Académie ont fait le choix d'ajouter une 2<sup>e</sup> semaine de relâche en novembre. Nous nous demandons si cela aura un impact sur nous.

### **10. *Autres points***

**11. Date de la prochaine réunion : 7 mars 2023 à 19h00.**

**12. Levée de l'assemblée à 21h20.**

---

**Camille Turcotte, présidente**

---

**Mylène Riendeau, directrice**